

CAPa MA

CAP agricole
Métiers de l'Agriculture

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES



Agriculture
Élevage



Formation en
apprentissage



2 ans de formation
(840 heures)

Le CAPa Métiers de l'Agriculture est un diplôme en apprentissage, préparé en 2 ans.

Ce diplôme permet d'acquérir les compétences et savoir-faire de base pour pouvoir exercer sur différents types d'exploitations agricoles : élevage bovins, ovins, caprins, ETA, CUMA, exploitation en grandes cultures... Le titulaire sera capable de réaliser des tâches courantes de soins aux animaux, mettre en place et assurer les cultures, de conduire et entretenir des engins agricoles et respecter les normes d'hygiène et de sécurité.

Objectifs

La formation vise à être capable :

- De mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (MG2)
- D'agir dans des situations de la vie sociale (MG1 et 3)
- De s'insérer dans la vie professionnelle et d'intégrer une entreprise (MP1)
- D'entretenir des matériels et équipements installations et bâtiments (MP2)
- De conduire un troupeau (MP33)
- De conduire une culture (MP35)

Organisation

La formation se répartit entre des périodes en entreprise (35 semaines par an) et des périodes de cours au CFA (12 semaines par an).

L'apprenti bénéficie de 5 semaines par an de congés payés, pris sur les temps en entreprise.

Chaque semaine, plusieurs sessions de travaux pratiques sont organisées sur l'exploitation agricole du campus et au hall agréé.

Un module d'initiative professionnelle permet aux apprentis d'élargir leurs connaissances dans le domaine agricole : les ruminants ou les grandes cultures.

Les apprentis participent régulièrement à des sorties pédagogiques et animations : visites d'exploitations, rencontres avec des professionnels...



LES +

- + **une relation forte** entre l'entreprise d'apprentissage et le CFA. L'apprenti est suivi durant tout son parcours, par le biais d'un carnet de liaison et de visites en entreprise. Un référent lui est affecté.
- + **des classes à petits effectifs** (environ 15 jeunes), permettant un accompagnement individualisé des apprentis et des conditions favorables aux apprentissages.
- + **la valorisation** des expériences professionnelles vécues en entreprise.

Programme

MG1 Agir dans des situations de la vie sociale

mathématiques, histoire géographie, éducation socioculturelle, informatique...

MG2 Mettre en oeuvre des démarches contribuant à la construction personnelle

français, EPS, récupération du vécu...

MG3 Interagir avec son environnement social

français, anglais, économie...

MP1 Insertion du salarié dans l'entreprise

découverte du monde professionnel, contrat de travail et bulletin de paie, préparation à l'embauche (CV), étude d'offres d'emploi...

MP2 Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments

sécurité, mécanique, entretien des outils, travail des métaux...

MP33 ou MIP Ruminants

conduite d'un troupeau : raisonner l'alimentation, la santé, la reproduction, la commercialisation des produits, la production laitière...

MP35 ou MIP Grandes cultures

conduite d'une culture : préparation du sol, installation des cultures, suivi (phytoprotection et fertilisation), récolte, stockage et conditionnement de la production.

Possibilité d'allègement en fonction du cursus ou équivalences, examiné lors de l'entretien de positionnement.

Chiffres clés

Réussite à l'examen

**moyenne sur les 5 dernières promo*



Satisfaction

**moyenne sur les 3 dernières promo*



Insertion professionnelle

**moyenne sur les 3 dernières promo*



Poursuite des études

**moyenne sur les 3 dernières promo*



Changement de contrat

**moyenne sur les 3 dernières promo*



Abandon

**moyenne sur les 3 dernières promo*



Évaluation

Le CAPa Métiers de l'Agriculture est un diplôme de niveau 3 évalué en contrôle continu pour 80% de la note finale.

Les CCF sont exclusivement effectués sous formes orale et pratique. Ils ont lieu durant les deux années de formation. Les 20% restants sont évalués durant une épreuve terminale : rédaction de 4 fiches d'activité, suivie d'un oral.

Financement

Financement des frais de formation par l'OPCO de la structure employeuse.

Rémunération de l'apprenti(e) par la structure employeuse*.

**Vous devez avoir 16 ans ou plus (15 ans est possible si la classe de 3ème est terminée)*

Frais annexes selon statut (internes, demi-pensionnaires, ...)

Recrutement :

à partir de janvier 2025

Dates de formation :

de septembre 2025 à juin 2027

Débouchés

Insertion professionnelle

Vacher, chauffeur en ETA, en CUMA, ouvrier polyvalent...

Poursuite d'études

Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole)

Accompagnement

Toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanente) peut suivre une formation au CFA de Sées. Le CFA dispose d'un référent handicap. Son rôle est d'accompagner l'apprenti, d'identifier ses besoins et aménagements nécessaires liés à son handicap et l'orienter dans les démarches à effectuer.

Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant l'accueil du CFA dès la réflexion sur le projet de formation.

Admissions

Pour rentrer en formation :

- > Avoir 15 ans
- > Sortir d'une classe de 3ème (générale, SEGPA, Enseignement Agricole, Découverte Professionnelle)

Admission via un entretien et sur dossier

Il est fortement conseillé d'avoir réalisé un stage découverte du métier avant de débiter la formation.

L'entrée en formation est définitive à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Responsable de formation

Valérie FORGEOIS

Secrétariat pédagogique

Nadine MOLINA

02.33.28.12.48

cfa.sees@educagri.fr

www.campusterreetavenir.fr